



Demande d'une aide financière

Valide à partir du 1 janvier 2019

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone: _____

Adresse email : _____

Numéro de compte : _____

Banque : _____

demande une aide financière pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat:

(veuillez cocher s.v.p. les rubriques applicables et adresser votre demande avec les documents annexés à votre commune)

A. Assainissement énergétique et utilisation de l'énergie et des ressources naturelles

- Isolation thermique des murs extérieurs (400€)
- Isolation thermique d'une toiture inclinée, d'une toiture plate ou d'une dalle supérieure contre une zone non chauffée (400€)
- Isolation d'un mur contre le sol ou une zone non chauffée (400€)
- Isolation thermique d'une dalle inférieure contre le sol ou une zone non chauffée (400€)
- Rénovation de fenêtres et de portes-fenêtres d'une habitation (400€)
- Installation d'un système de collecte des eaux de pluie (250€)

www.klimapakt.naturpark.lu



B. Utilisation d'énergies renouvelables

- Installation de capteurs solaires photovoltaïques (25% de l'aide fin. de l'Etat)
- Installation de capteurs solaires thermiques (25% de l'aide fin. de l'Etat)
- Installation d'une pompe à chaleur géothermique (400 €)
- Installation d'un chauffage central à granulés de bois, à plaquettes de bois ou à bûches (25% de l'aide fin. de l'Etat)

C. Appareils électroménagers

- Réparation d'appareils électroménagers par une entreprises agréé (machine à laver, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, sèche-linge) (50% de la facture avec un maximum de 100 € par année et par ménage)

D. Chauffage

- Contrôle unique de l'efficacité énergétique (« Heizungscheck ») (50 €)
- Remplacement d'un ancien circulateur de chauffage par une pompe à haute efficacité énergétique (IEE ≤ 0.23) (50 €)
- Equilibrage hydraulique de la tuyauterie du chauffage (10 % de la facture avec max. 100 €)
- Isolation des conduites d'eau chaude du chauffage (10 % de la facture avec max. 100 €)
- Bonus si les mesures D2, D3 et D4 sont combinés (50 €)

E. Mobilité douce

- Achat d'un vélo sans assistance électronique ou d'un cycle à pédalage assisté (Pédelec/max. 0,25 kW et 25 km/h) (10 % de la facture avec max. 200 €)

F. Réduction des déchets

- Achat de couches lavables et/ou consultation professionnelle pour l'utilisation de couches lavables (par expert agréé) (max. 80 €)

Si vous demandez une aide financière pour l'une des mesures des **catégories A ou B**, le justificatif de l'obtention d'une aide financière de l'État pour la transposition de la mesure en question doit être joint à cette demande.

Si vous demandez une aide financière pour l'échange d'un appareil électroménager (**catégorie C, D, E, F**), une preuve d'achat d'un appareil ou la facture pour le service rendu doit être jointe à cette demande.

Si vous demandez une aide financière pour **une pompe à haute efficacité énergétique** une preuve de l'efficacité doit être jointe à cette demande.



....., le / /

À remplir par la commune:

Numéro: _____

Entrée: _____

Aide financière:

Accordée Montant (€): _____

Refusée Motif: _____

www.klimapakt.naturpark.lu